

# **F.S.G.T Val de Marne**

115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY

Tél. : 01.49.87.08.50 - @-mail : [fsgt94@wanadoo.fr](mailto:fsgt94@wanadoo.fr) - Site : [fsgt94.org](http://fsgt94.org)

Site du Volley Ball FSGT 94 : <http://fsgt94.volley.free.fr>



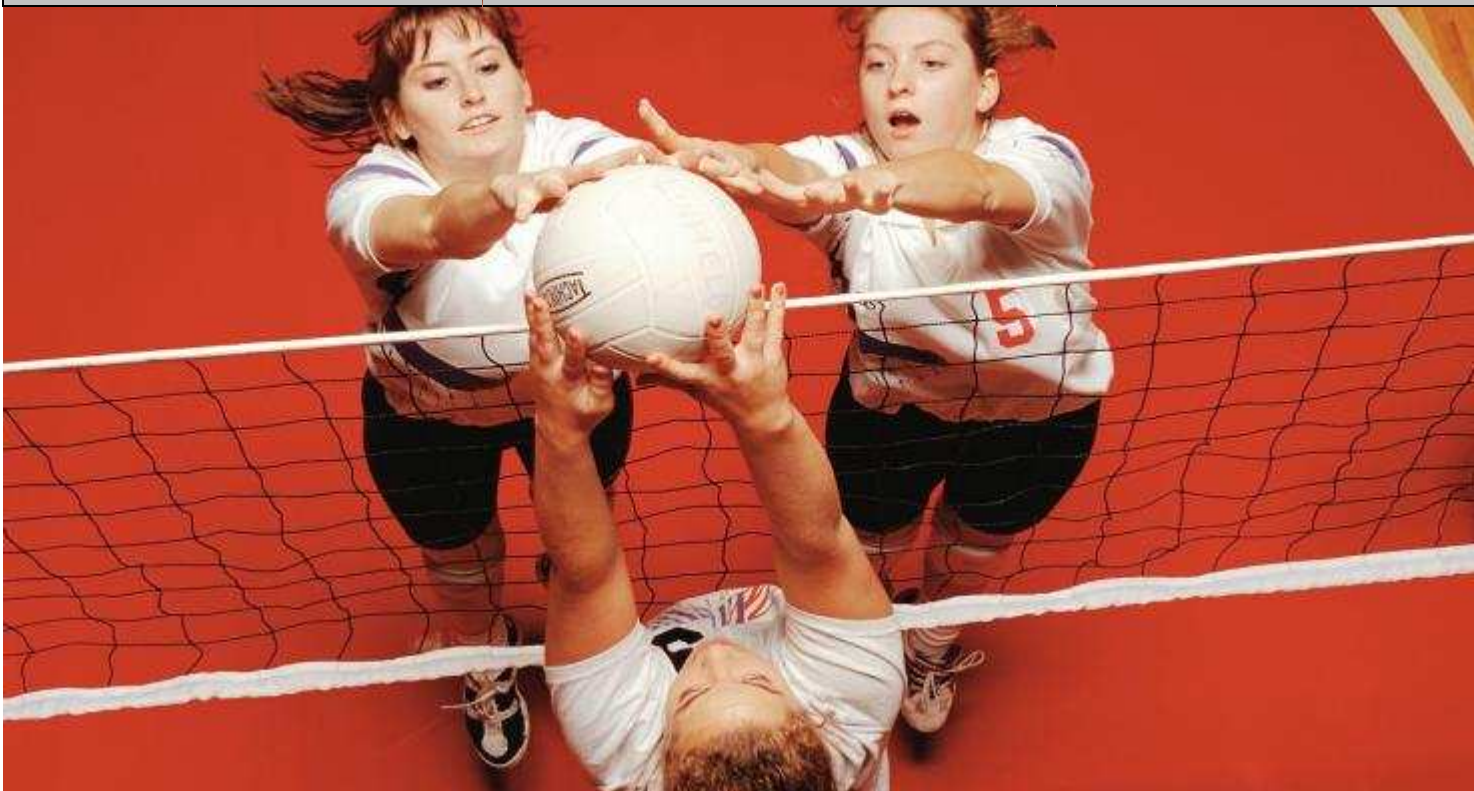
MISE A JOUR : **4 OCTOBRE 2013**

**Associatif**

**Populaire**

**Solidaire**

**Amateur**



**ANNUAIRE DES EQUIPES - CALENDRIER DES MATCHES  
6 X 6 ET 4 X 4 MIXTES**

## *Les responsables de Poules*

Nous vous rappelons que vos résultats doivent parvenir

à votre Responsable de Poule dans les 48 h 00 qui suivent la rencontre.

### Poule 6 x 6 OR

**Catherine ARKHIPOVA** – 74 ter, rue du Général Lecerc – 94000 CRETEIL

Tél. (P) : 06.22.83.61.83

@-mail : [catherine.arkhipova@gmail.com](mailto:catherine.arkhipova@gmail.com)

### Poule 6 x 6 ARGENT

**Eric BROHAN** – 11, rue Macias – 94400 VITRY

Tél. (P) : 06.59.82.23.26

@-mail : [beric66@gmail.com](mailto:beric66@gmail.com)

### Poule 6 x 6 BRONZE

**Stéphane THORE** – 9, domaine de la butte à la Reine – 91120 PALAISEAU

Tél. : 06.89.04.13.98

@-mail : [s.thore@gmail.com](mailto:s.thore@gmail.com)

### Poules 4 x 4 HARD

**Pascaline FAVARD** – 87, rue Pierre Brossolette – 91330 YERRES

Tél. (P) : 06.60.44.66.74

@-mail : [pascaline.favard70@gmail.com](mailto:pascaline.favard70@gmail.com)

### Poules 4 x 4 EASY

**Cyril LEPLAT** – 45, rue Jacques Prévert – 77330 OZOIR LA FERRIERE

Tél. (P) : 06.61.82.98.76

@-mail : [cyril@essucy-volley.fr](mailto:cyril@essucy-volley.fr)

### Coupe GINETTE

**Fabien CANESTRARO** – 12, rue Hipolyte Caillat – 94290 VILLENEUVE LE ROI

Tél. (P) : 06.72.83.98.68

@-mail : [canestraro.fabien@free.fr](mailto:canestraro.fabien@free.fr)

**nous vous rappelons que le bordereau de composition des équipes et la feuille de match**

**sont téléchargeables sur le site**

# CALENDRIER ET GRILLES – POULES DE 10

Deux reports autorisés par phase. Tout autre report sera considéré comme forfait

Matches reportés à jouer dans la semaine de rattrapage qui suit la date initiale du match

<b>Jeudi 19 septembre 2013</b>	<b>Assemblée Générale de Début de saison</b>				
A 1 : 07 / 11 octobre 2013	1 / 2	10 / 3	4 / 9	8 / 5	6 / 7
A 2 : 14 / 18 octobre 2013	3 / 1	2 / 4	5 / 10	9 / 6	7 / 8
<b>19 octobre au 3 novembre 2013</b>	<b>Vacances Scolaires de Toussaint</b>				
<b>04 au 08 novembre 2013</b>	<b>1° TOUR DE LA COUPE GINETTE</b>				
<b>LUNDI 11 NOVEMBRE 2013</b>	<b>Victoire 14-18</b>				
A 3 : 12 / 15 novembre 2013	1 / 4	3 / 5	6 / 2	10 / 7	8 / 9
<b>18 au 22 novembre 2013</b>	<b>RATRAPAGES</b>				
A 4 : 25 / 29 novembre 2013	5 / 1	4 / 6	7 / 3	2 / 8	9 / 10
A 5 : 02 / 06 décembre 2013	1 / 6	5 / 7	8 / 4	3 / 9	10 / 2
A 6 : 09 / 13 décembre 2013	7 / 1	6 / 8	9 / 5	4 / 10	2 / 3
<b>16 au 20 décembre 2013</b>	<b>2° TOUR DE LA COUPE GINETTE</b>				
<b>21 décembre au 5 janvier 2014</b>	<b>Vacances Scolaires de Noël</b>				
<b>06 au 10 janvier 2014</b>	<b>RATRAPAGES</b>				
A 7 : 13 / 17 janvier 2014	1 / 8	7 / 9	10 / 6	5 / 2	3 / 4
A 8 : 20 / 24 janvier 2014	9 / 1	8 / 10	2 / 7	6 / 3	4 / 5
A 9 : 27 / 31 janvier 2014	1 / 10	9 / 2	3 / 8	7 / 4	5 / 6
<b>03 au 07 février 2014</b>	<b>RATRAPAGES</b>				
<b>Jeudi 6 février 2014</b>	<b>Assemblée Générale des Clubs à mi-saison</b>				
<b>10 au 14 février 2014</b>	<b>1/8<sup>ème</sup> de FINALE DE LA COUPE GINETTE</b>				
<b>15 février au 2 mars 2014</b>	<b>Vacances scolaires d'Hiver</b>				
R 1 : 03 / 07 mars 2014	2 / 1	3 / 10	9 / 4	5 / 8	7 / 6
R 2 : 10 / 14 mars 2014	1 / 3	4 / 2	10 / 5	6 / 9	8 / 7
R 3 : 17 / 21 mars 2014	4 / 1	5 / 3	2 / 6	7 / 10	9 / 8
<b>24 au 28 mars 2014</b>	<b>RATRAPAGES</b>				
R 4 : 31 mars / 04 avril 2014	1 / 5	6 / 4	3 / 7	8 / 2	10 / 9
R 5 : 07 / 11 avril 2014	6 / 1	7 / 5	4 / 8	9 / 3	2 / 10
<b>12 avril au 27 avril 2014</b>	<b>Vacances Scolaires de Printemps</b>				
<b>LUNDI 21 AVRIL 2014</b>	<b>Pâques</b>				
<b>28 avril au 3 mai 2014</b>	<b>QUART DE FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATRAPAGES</b>				
R 6 : 05 / 09 mai 2014	1 / 7	8 / 6	5 / 9	10 / 4	3 / 2
<b>JEUDI 9 MAI 2014</b>	<b>Victoire 39-45</b>				
R 7 : 12 / 16 mai 2014	8 / 1	9 / 7	6 / 10	2 / 5	4 / 3
<b>19 au 23 mai 2014</b>	<b>DEMI-FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATRAPAGES</b>				
R 8 : 26 / 30 mai 2014	1 / 9	10 / 8	7 / 2	3 / 6	5 / 4
<b>JEUDI 29 MAI 2014</b>	<b>ASCENSION</b>				
R 9 : 02 / 06 juin 2014	10 / 1	2 / 9	8 / 3	4 / 7	6 / 5
<b>LUNDI 9 JUIN 2014</b>	<b>PENTECOTE</b>				
<b>10 au 13 juin 2014</b>	<b>RATRAPAGES</b>				
<b>16 au 20 juin 2014</b>	<b>FINALE COUPE GINETTE + RATRAPAGES</b>				
<b>Jeudi 26 juin 2014</b>	<b>Soirée remise de récompenses</b>				

# **COMPOSITION DES POULES 6 X 6**

<b>6 X 6 MIXTE - POULE OR</b>	
1	LES VIPERES NOIRES (NOGENT VB)
2	LES REQUINS BLANCS (NOGENT VB)
3	VOJAM 6 (JUVISY – 91)
4	LA RAÏA (VITRY)
5	VSOP OZOIR LA FERRIERES (77)
6	LES VENDNGEURS (AOST ST THIBAUT DES VIGNES )(77)
7	LES ZANIMOS (ES VILLIERS)
8	ES VILLIERS A
9	<i>libre</i>
10	ALAMBICS (ES VITRY)

<b>6 X 6 MIXTE - POULE ARGENT</b>	
1	LES CRAZY FUGU (NOGENT VB)
2	DRUNK'N MONKY (NOGENT VB)
3	LES MINIONS (US LOGNES VB – 77)
4	AMAR 6 (RUNGIS)
5	CHO7 (ASAF)
6	RSC CHAMPIGNY 1
7	ES VILLIERS C
8	ES VILLIERS D
9	IVRY ONE (US IVRY)
10	<i>libre</i>

<b>6 x 6 MIXTE - POULE BRONZE</b>	
1	SUCY 6.1 (ES SUCY)
2	ELAN BADA (ELAN CHEVILLY LARUE)
3	LES LAPINS FALCONS (US CRETEIL)
4	VEAUX LAIDS TEAM (US CRETEIL)
5	LES FOUS DU STADE (LIMEIL BREVANNES VB)
6	RSC CHAMPIGNY 2
7	TOA KB (CSA KB VB)
8	LES CHATONS NINJA (NOGENT VB)
9	<i>libre</i>
10	VSG (VILLENEUVE ST GEORGES VB)

## **COMPOSITION DES POULES 4 X 4**

<b>POULE 4X4 MIXTE « HARD »</b>	
1	MYTHIC (AMICALE LAÏQUE CACHAN)
2	SUCY 4 (ES SUCY)
3	LES POULETS EN COLERE (NOGENT VB)
4	VOJAM 5 (JUVISY – 91)
5	FEU VERT (LIMEIL BREVANNES VB)
6	STRINGS, SEIZE ET VOLLEY (SC DRAVEIL – 91)
7	DEMENAGEURS BRETONS 2 (ES VITRY)
8	DEMENAGEURS BRETONS 3 (ES VITRY)
9	DEMENAGEURS BRETONS 1 (ES VITRY)
10	TEQ PAF (US IVRY)

<b>POULE 4X4 MIXTE « EASY »</b>	
1	LES PTITS PONEYS (ELAN CHEVILLY)
2	BIGMAC (AMICALE LAÏQUE CACHAN)
3	LES EX GAILLARDS (US CRETEIL)
4	LES CHAUFFEURS DE BANCS (US LOGNES VB – 77)
5	LES 4 FANTASTIQUES (LIMEIL BREVANNES VB)
6	GOTEAM 4 (ES CAUDACIENNE)
7	LES RE-LOUPS (NOGENT VB)
8	LES RHINO FEROCES (NOGENT VB)
9	UNITE SPECIALE (ES VITRY)
10	HOUBA HOUBA (US IVRY)

# ANNUAIRE DES EQUIPES CHAMPIONNAT 6 x 6 MIXTE

## Poule Or

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
<b>VIPERES NOIRES</b> (VC NOGENT)	Julien LABARTOUILLE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.99.26.21.07 e-mail : <a href="mailto:julien.labartouille@free.fr">julien.labartouille@free.fr</a>	Gymnase Louis Armand Nogent Entrée rue du Maréchal Joffre Mercredi de 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>
<b>LA RAÏA</b> (ASSOCIATION 6)	Antoine FRANCHETEAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.23.23.72 e-mail : <a href="mailto:francheteau.antoine@gmail.com">francheteau.antoine@gmail.com</a>	Gymnase Henry Wallon 93, rue Louise Aglaé Cretté Vitry Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Antoine FRANCHETEAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.23.23.72 e-mail : <a href="mailto:francheteau.antoine@gmail.com">francheteau.antoine@gmail.com</a>
<b>ALAMBIC</b> (ES VITRY)	Bruno LEROY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.56.48.49 e-mail : <a href="mailto:b.leroy@sedifel.fr">b.leroy@sedifel.fr</a>	Gymnase Henri Wallon Rue Louise Aglaé Cretté Vitry Mercredi 20 h 00 à 22 h 00 <b>IMPÉRATIF</b>	Jérôme SERON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.75.57.05 e-mail : <a href="mailto:jeromeseron@wanadoo.fr">jeromeseron@wanadoo.fr</a>
<b>LES VENDANGEURS</b> (AOST ST THIBAUT - 77)	Sabri ZIANI Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.86.68.32 e-mail : <a href="mailto:sabri.siani@fr.nestle.com">sabri.siani@fr.nestle.com</a>	Gymnase des Sablons St Thibault ds Vignes (77)  Mardi de 20 h 15 à 22 h 45	Clémence HANQUEZ Tél. (D) : 01.64.02.24.51 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.62.37.80.90 e-mail : <a href="mailto:clemence.hanquez@free.fr">clemence.hanquez@free.fr</a>
<b>LES ZANIMOS</b> (ES VILLIERS)	Pascal JOURDAIN Tél. (D) : 01.60.34.72.58 Tél. (T) : 01.55.77.55.02 Tél. (P) : 07.60.78.76.00 e-mail : <a href="mailto:pascaljourdain@yahoo.fr">pascaljourdain@yahoo.fr</a>	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 22 h 50 <b>IMPERATIF</b>	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : <a href="mailto:a.kantar@aliceadsl.fr">a.kantar@aliceadsl.fr</a>
<b>ES VILLIERS « A »</b>	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : <a href="mailto:a.kantar@aliceadsl.fr">a.kantar@aliceadsl.fr</a>	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 23 h 00 <b>IMPERATIF</b>	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : <a href="mailto:a.kantar@aliceadsl.fr">a.kantar@aliceadsl.fr</a>
<b>VSOP</b> (OZOIR LA FERRIERE - 77)	Hermann DEO Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.59.99.42.61 e-mail : <a href="mailto:hermann.deo@gmail.com">hermann.deo@gmail.com</a>	Gymnase Belle-Croix Rue Marcel Pagnol Ozoir la Ferrière Mercredi de 20 h 00 à 22 h 30 <b>IMPERATIF</b>	Kévin CHANCY Tél. (D) : 01.60.29.95.54 Tél. (T) : Tél. (P) : 06..67.26.63.03 e-mail : <a href="mailto:chancy.kevin@gmail.com">chancy.kevin@gmail.com</a>
<b>LES REQUINS BLANCS</b> (VC NOGENT)	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.95.91.95 e-mail : <a href="mailto:romainessermeant@yahoo.fr">romainessermeant@yahoo.fr</a>	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudide 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>
<b>VOJAM « 6 »</b> (VO JUVISY-ATHIS MONS - 91)	Audrey SAMSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.42.21.83.03 e-mail : <a href="mailto:audreyemiliesamson@wanadoo.fr">audreyemiliesamson@wanadoo.fr</a>	Gymnase Delaune 5, rue Petit Juvisy sur Orge (91) Mardi 20 h 30 à 23 h 00	Christophe CLAVEAU Tél. (D) : Tél. (T) : 01.44.27.40.66 Tél. (P) : 06.88.50.90.22 e-mail : <a href="mailto:christophe.claveau@upmc.fr">christophe.claveau@upmc.fr</a>

# Poule Argent

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
RSC CHAMPIGNY 1	Jérôme VALAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.84.70.97 e-mail : <a href="mailto:jerome.valat@ratheau.fr">jerome.valat@ratheau.fr</a>	Gymnase Auguste Delaune 101, rue de Verdun Champigny  Mercredi 20 h 30 à 22 h 30	Laurent POISSON Tél. (D) : 01.48.82.01.34 Tél. (T) : 01.53.61.82.43 Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : <a href="mailto:helelaur@free.fr">helelaur@free.fr</a>
DRUNK'N MUNKY  (VC NOGENT)	Jean -Pierre BELKHAYAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.64.14.43.50 e-mail : <a href="mailto:jpbelkhayat@gmail.com">jpbelkhayat@gmail.com</a>	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Mercredi de 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>
AMAR 6  (AMAR RUNGIS)	Mathieu GALLAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.07.04.33 e-mail : <a href="mailto:mat.galland@gmail.com">mat.galland@gmail.com</a>	Espace du Sport 2, rue des Halliers - Rungis  Mardi 20 h 45 à 23 h 00	Mathieu GALLAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.07.04.33 e-mail : <a href="mailto:mat.galland@gmail.com">mat.galland@gmail.com</a>
ES VILLIERS D	Vanara HUOT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.24.27.19.38 e-mail : <a href="mailto:vanara_vh@yahoo.fr">vanara_vh@yahoo.fr</a>	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 23 h 00 <b>IMPERATIF</b>	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : <a href="mailto:a.kantar@aliceadsl.fr">a.kantar@aliceadsl.fr</a>
CHO7  (AS AIR FRANCE)	Frédéric ANDRE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.21.48.03.15 e-mail : <a href="mailto:sordici@9online.fr">sordici@9online.fr</a>	Gymnase Air France 12, route Charles Tillon Orly Mercredi de 20 h 00 à 22 h 00	Francis ROUSSELLE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.48.20.04.98 e-mail : <a href="mailto:froussele@airfrance.fr">froussele@airfrance.fr</a>
ES VILLIERS « C »	Luc BLANCHARD Tél. (D) : 01.49.30.42.43 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.08.55.90 e-mail : <a href="mailto:lucblanchard22@yahoo.fr">lucblanchard22@yahoo.fr</a>	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 23 h 00 <b>IMPERATIF</b>	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : <a href="mailto:a.kantar@aliceadsl.fr">a.kantar@aliceadsl.fr</a>
LES MINIONS  (US LOGNES VB - 77)	Michaël AUBRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.20.33.32.48 e-mail : <a href="mailto:michael.aubry@basware.com">michael.aubry@basware.com</a>	Gymnase de la Mallière Place Marcel Pagnol Lognes  Vendredi 20 h 30 à 22 h 30	Michaël AUBRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.20.33.32.48 e-mail : <a href="mailto:michael.aubry@basware.com">michael.aubry@basware.com</a>
IVRY ONE  (US IVRY)	André ROIG Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.02.51.33 e-mail : <a href="mailto:aroig@nyx.com">aroig@nyx.com</a>	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 <b>IMPERATIF</b>	Stéphane THORE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.89.04.13.98 e-mail : <a href="mailto:s.thore@gmail.com">s.thore@gmail.com</a>
CRAZY FUGU  (VC NOGENT)	Nicolas JOLYS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.95.18.86 e-mail : <a href="mailto:nicolas_jolys@hotmail.com">nicolas_jolys@hotmail.com</a>	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Vendredi de 20 h 30 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>

# Poule Bronze

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
<b>RSC CHAMPIGNY 2</b>	Laurent POISSON Tél. (D) : 01.48.82.01.34 Tél. (T) : 01.53.61.82.43 Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : <a href="mailto:helelaur@free.fr">helelaur@free.fr</a>	Gymnase Auguste Delaune 101, rue de Verdun Champigny  Mercredi 20 h 30 à 22 h 30	Laurent POISSON Tél. (D) : 01.48.82.01.34 Tél. (T) : 01.53.61.82.43 Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : <a href="mailto:helelaur@free.fr">helelaur@free.fr</a>
<b>VSG</b> (VILLENEUVE ST GEORGES VB)	Bernard MAILLARD Tél. (D) : 01.80.37.14.11 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.15.82.82.79 e-mail : <a href="mailto:bernard910@sfr.fr">bernard910@sfr.fr</a>	Gymnase Léo Lagrange Avenue Léo Lagrange Villeneuve St Georges  Jeudi 20 h 30 à 22 h 30	Bernard MAILLARD Tél. (D) : 01.80.37.14.11 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.15.82.82.79 e-mail : <a href="mailto:bernard910@sfr.fr">bernard910@sfr.fr</a>
<b>VEAUX LAIDS TEAM</b> (US CRETEIL)	Alban CHANEMOUGAME Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.81.51.39.88 e-mail : <a href="mailto:alban.chane@gmail.com">alban.chane@gmail.com</a>	Gymnase Pasteur Rue Henri Matisse Créteil  Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Catherine ARKHIPOVA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.83.61.83 e-mail : <a href="mailto:catherine.arkhipova@gmail.com">catherine.arkhipova@gmail.com</a>
<b>LES FOUS DU STADE</b> (LIMEIL BREVANNES VOLLEY BALL)	Pascaline FAVARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.44.66.74 e-mail : <a href="mailto:pascaline.favard70@gmail.com">pascaline.favard70@gmail.com</a>	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brévannes  Mercredi 20 h 00 à 22 h 30	Nicolas LAURET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.17.07.67 e-mail : <a href="mailto:nicolas.lauret@wanadoo.fr">nicolas.lauret@wanadoo.fr</a>
<b>LES LAPINS FALCONS</b> (US CRETEIL)	Nader HMAID Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.99.40.29 e-mail : <a href="mailto:hmaidnader@hotmail.com">hmaidnader@hotmail.com</a>	Gymnase Pasteur Rue Henri Matisse Créteil  Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Catherine ARKHIPOVA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.83.61.83 e-mail : <a href="mailto:catherine.arkhipova@gmail.com">catherine.arkhipova@gmail.com</a>
<b>SUCY 6.1</b> (ES SUCY)	Cyril LEPLAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.82.98.76 e-mail : <a href="mailto:cyril@essucy-volley.fr">cyril@essucy-volley.fr</a>	Gymnase du Fort (près de la piscine) 31, avenue du Fort Sucy  Mardi 20 h 30 à 23 h 00	Cyril LEPLAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.82.98.76 e-mail : <a href="mailto:cyril@essucy-volley.fr">cyril@essucy-volley.fr</a>
<b>ELAN BADA</b> (ELAN CHEVILLY LARUE)	Christian GORCE Tél. (D) : 01.74.64.13.49 Tél. (T) : 01.43.37.77.14 Tél. (P) : 06.69.50.47.99 e-mail : <a href="mailto:christian.gorce@gmail.com">christian.gorce@gmail.com</a>	Gymnase Mistral 1, rue Frédéric Mistral Fresnes  Mercredi 20 h 00 à 22 h 00	Christian GORCE Tél. (D) : 01.74.64.13.49 Tél. (T) : 01.43.37.77.14 Tél. (P) : 06.69.50.47.99 e-mail : <a href="mailto:christian.gorce@gmail.com">christian.gorce@gmail.com</a>
<b>TOA KB</b> (CSAKB VB)	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : <a href="mailto:sylvainantoine@free.fr">sylvainantoine@free.fr</a>	Gymnase Mistral 1, rue Frédéric Mistral Fresnes  Mercredi 20 h 00 à 22 h 00	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : <a href="mailto:sylvainantoine@free.fr">sylvainantoine@free.fr</a>
<b>LES CHATONS NINJAS</b> (NOGENT VB)	Sébastien BOUCHER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.14.37.63.03 e-mail : <a href="mailto:seb.boucher@gmail.com">seb.boucher@gmail.com</a>	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi de 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>



# ANNUAIRE DES EQUIPES CHAMPIONNAT 4 x 4 MIXTE

## Poule Hard

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
<b>LES POULETS EN COLERE</b>  (VC NOGENT)	Aurélien CLEMENT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.35.33.15 e-mail : <a href="mailto:aurelio.clement@gmail.com">aurelio.clement@gmail.com</a>	Gymnase Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Vendredi 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>
<b>LES DEMENAGEURS BRETONS 1</b>  (ES VITRY)	Domenico RASTELLI Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.32.16.61.95 e-mail : <a href="mailto:domenicorastelli@hotmail.com">domenicorastelli@hotmail.com</a>	Gymnase Henri Wallon 93, rue Louise Aglaë Cretté Vitry Mercredi 20 h 00 à 22 h 00 <b>IMPERATIF</b>	Jérôme SERON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.75.57.05 e-mail : <a href="mailto:jeromeseron@wanadoo.fr">jeromeseron@wanadoo.fr</a>
<b>LES DEMENAGEURS BRETONS 2</b>  (ES VITRY)	Guillaume TORTEY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.77.84.80.01 e-mail : <a href="mailto:eiger3975@free.fr">eiger3975@free.fr</a>	Palais des Sports M. Thorez 4 avenue Henri Barbusse Vitry  Mercredi de 20 h 00 à 22 h 00	Jérôme SERON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.75.57.05 e-mail : <a href="mailto:jeromeseron@wanadoo.fr">jeromeseron@wanadoo.fr</a>
<b>LES DEMENAGEURS BRETONS 3</b>  (ES VITRY)	David CARDOSO Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.15.68.84.65 e-mail : <a href="mailto:krd@live.fr">krd@live.fr</a>	Palais des Sports M. Thorez 4 avenue Henri Barbusse Vitry  Mercredi de 20 h 00 à 22 h 00	Jérôme SERON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.75.57.05 e-mail : <a href="mailto:jeromeseron@wanadoo.fr">jeromeseron@wanadoo.fr</a>
<b>VOJAM « 4 »</b>  (VO JUVISY-ATHIS MONS - 91)	Eric MARTIN Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.26.46.61 e-mail : <a href="mailto:vojam4@live.fr">vojam4@live.fr</a>	Gymnase Delaune 5, rue Petit 91260 Juvisy Mardi/Jeu 21 h 00 à 23 h 00	Christophe CLAVEAU Tél. (D) : 01.44.27.40.66 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.88.50.90.22 e-mail : <a href="mailto:christophe.claveau@upmc.fr">christophe.claveau@upmc.fr</a>
<b>FEU VERT</b>  (LIMEIL BREVANNES VB)	Jérôme ARTAUD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.87.93.45.71 e-mail : <a href="mailto:jerome.artaud@hotmail.fr">jerome.artaud@hotmail.fr</a>	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brevannes Mercredi 20 h 30 à 22 h 30 Lundi possible	Nicolas LAURET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.17.07.67 e-mail : <a href="mailto:nicolas.lauret@wanadoo.fr">nicolas.lauret@wanadoo.fr</a>
<b>TEQ PAF</b>  (US IVRY)	Sylvain CHAMPEYROL Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.72.42.79.65 e-mail : <a href="mailto:calisylvain@hotmail.com">calisylvain@hotmail.com</a>	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 <b>IMPERATIF</b>	Stéphane THORE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.89.04.13.98 e-mail : <a href="mailto:s.thore@gmail.com">s.thore@gmail.com</a>
<b>MYTHIC</b>  (AMICALE LAÏC CACHAN)	Aurélien BAILLARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.10.24.55 e-mail : <a href="mailto:aurelien.baillard@orange.fr">aurelien.baillard@orange.fr</a>	Gymnase de la Plaine 11, rue François Rude Cachan Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Roland PAYET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.55.50.68 e-mail : <a href="mailto:ethanielle@hotmail.fr">ethanielle@hotmail.fr</a>
<b>STRING, SEIZE ET VOLLEY</b>  (SC DRAVEIL 91)	Frédéric BRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.33.52.60 e-mail : <a href="mailto:cui-cui-91@hotmail.fr">cui-cui-91@hotmail.fr</a>	Gymnase de Mainville 44, rue du Bout des Creuses Draveil Mercredi 20 h 45 à 23 h 30 <b>IMPERATIF</b>	Didier MAHON Tél. (D) : 01.82.52.19.77 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.30.51.47 e-mail : <a href="mailto:didiermahon@hotmail.com">didiermahon@hotmail.com</a>
<b>SUCY 4</b>  (ES SUCY)	Sébastien MEAUX Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.23.91.07.78 e-mail : <a href="mailto:sebm_94@hotmail.fr">sebm_94@hotmail.fr</a>	Gymnase du Fort (près de la piscine) 31, avenue du Fort Sucy  Mardi 20 h 30 à 23 h 00	Cyril LEPLAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.82.98.76 e-mail : <a href="mailto:cyril@essucy-volley.fr">cyril@essucy-volley.fr</a>

# Poule Easy

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
<b>LES PTITS PONEYS</b>  (ELAN CHEVILLY LARUE)	Frédéric PREMIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.86.61.03.41 e-mail: <a href="mailto:premier.frederic@gmail.com">premier.frederic@gmail.com</a>	Gymnase Mistral 1, rue Frédéric Mistral Fresnes Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Christian GORCE Tél. (D) : 01.74.64.13.49 Tél. (T) : 01.44.67.21.28 Tél. (P) : e-mail : <a href="mailto:christian.gorce@gmail.com">christian.gorce@gmail.com</a>
<b>LES 4 FANTASTIQUES</b>  (LIMEIL BREVANNES VB)	Fred LEVY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.10.53.79.98 e-mail : <a href="mailto:fred.j.levy@gmail.com">fred.j.levy@gmail.com</a>	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brévannes  Mercredi de 20 h 30 à 22 h 30	Nicolas LAURET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.17.07.67 e-mail : <a href="mailto:nicolas.lauret@wanadoo.fr">nicolas.lauret@wanadoo.fr</a>
<b>LES RHINOS FEROCES</b>  (VC NOGENT)	Eric FREROT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.62.88.25.52 e-mail : <a href="mailto:eric.frerot@free.fr">eric.frerot@free.fr</a>	Gymnase Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>
<b>BIGMAC</b>  (AMICALE LAÏC CACHAN)	Eléonore GUERRA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.81.74.49.89 e-mail : <a href="mailto:eleossud@hotmail.com">eleossud@hotmail.com</a>	Gymnase de la Plaine 11, rue François Rude Cachan Mercredi 20 h 30 à 22 h 30	Roland PAYET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.55.50.68 e-mail : <a href="mailto:ethanielle@hotmail.fr">ethanielle@hotmail.fr</a>
<b>LES GAILLARDS</b>  (US CRETEIL)	François RENCUREL Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.23.30.02 e-mail : <a href="mailto:francois.rencurel@free.fr">francois.rencurel@free.fr</a>	Gymnase Pasteur Rue Henri Matisse Créteil  Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Catherine ARKHIPOVA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.83.61.83 e-mail : <a href="mailto:catherine.arkhipova@gmail.com">catherine.arkhipova@gmail.com</a>
<b>UNITE SPECIALE</b>  (ES VITRY)	Eric BROHAN Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.59.82.23.26 e-mail : <a href="mailto:beric66@gmail.com">beric66@gmail.com</a>	Gymnase Makarenko 38, rue Grétilat Vitry Mercredi 20 h 00 à 22 h 00	Jérôme SERON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.75.57.05 e-mail : <a href="mailto:jeromeseron@wanadoo.fr">jeromeseron@wanadoo.fr</a>
<b>HOUBA HOUBA</b>  (US IVRY)	Emmanuel BOUTORS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.14.54.37.32 e-mail :	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 <b>IMPERATIF</b>	Stéphane THORE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.89.04.13.98 e-mail <a href="mailto:s.thore@gmail.com">s.thore@gmail.com</a>
<b>LES CHAUFFEURS DE BANCS</b>  (US LOGNES VB)	Danh SOMNANG Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.43.52.16.19 e-mail : <a href="mailto:danh.somnang@gmail.com">danh.somnang@gmail.com</a>	Gymnase de la Mallière Place Marcel Pagnol Lognes  Vendredi de 20 h 30 à 22 h 30	Michaël AUBRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.20.33.32.48 e-mail : <a href="mailto:michael.aubry@basware.com">michael.aubry@basware.com</a>
<b>GOTEAM 4</b>  (ES CAUDACIENNE)	Gaëtan COLSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.71.92.51.40 e-mail : <a href="mailto:gaetcolson@aliceadsl.fr">gaetcolson@aliceadsl.fr</a>	Gymnase Pierre de Coubertin Rue de Coubertin La Queue en Brie  Mercredi de 20 h 00 à 22 h 30	Luc CESLESTE Tél. (D) : Tél. (T) : 01.55.09.22.30 Tél. (P) : 06.07.60.35.66 e-mail : <a href="mailto:luceleste@me.com">luceleste@me.com</a>
<b>LES RE-LOUPS</b>  (NOVENT VB)	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.95.91.95 e-mail : <a href="mailto:romainessermeant@yahoo.fr">romainessermeant@yahoo.fr</a>	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi de 20 h 00 à 22 h 15 <b>IMPERATIF</b>	Murielle TISSERANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.48.43.48 e-mail : <a href="mailto:murielle.tisserant@free.fr">murielle.tisserant@free.fr</a>



<http://fsgt94.volley.free.fr>

# REGLEMENT - VOLLEY BALL SEMAINE

## CHAMPIONNAT & COUPE GINETTE

(Version de sept 2013)

### Fédération Sportive et Gymnique du Travail

#### COMITE VAL DE MARNE

115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY

Téléphone : 01.49.87.08.50 - Fax : 01.49.87.08.51 - @-mail : [fsgt94@wanadoo.fr](mailto:fsgt94@wanadoo.fr)

## 1<sup>ère</sup> Partie - CADRE COMMUN AUX DEUX EPREUVES

### Article - 1.1 La commission

La Commission Départementale Volley-ball Semaine est élue par les représentants des équipes lors de l'Assemblée Générale de début de saison, pour un mandat d'une année.

Cette commission s'emploiera à faire respecter le présent Règlement ainsi que les valeurs défendues par la FSGT.

### Article - 1.2 Déroulement des matchs

Les matchs se déroulent le soir en semaine, selon le calendrier établi en début de saison et suivant les modalités définies à l'article 1.3.

### Article - 1.3 Les types de compétition

Au cours de la saison deux épreuves sont organisées simultanément :

- Un **championnat** se déroulant en **DEUX** phases : "Aller " et " Retour ",
- Et une **Coupe "Ginette"**, mélangeant toutes les poules du championnat.

**Il existe plusieurs championnats différents :**

- 6x6 mixte
- 4x4 mixte

### Article - 1.4 Équipe recevante

Dans le calendrier, l'équipe première nommée est l'équipe recevante.

### Article - 1.5 L'arbitrage

L'arbitrage principal sera effectué par le club recevant. Nul besoin d'avoir un arbitre officiel. Le poste de deuxième arbitre sera assuré, dans la mesure du possible, par l'équipe visiteuse; afin de prévenir d'éventuelles contestations émises par les capitaines des deux équipes en compétition. A défaut, cela incombera au club recevant.

**TOUT ARBITRE COMMENCANT UN SET EST OBLIGE DE LE TERMINER** (Sauf en cas de remplacement d'un joueur blessé sur le terrain).

Toutefois si par manque de joueur, l'équipe recevante, ne peut pas assurer l'arbitrage, la rencontre peut se jouer en auto arbitrage.

### Article - 1.6 L'étiquette

Les arbitres sont seuls juges sur le terrain. Seuls les capitaines sont autorisés à s'adresser à eux en termes COURTOIS.

### Article - 1.7 Les licences

Toute personne participant à nos compétitions à quelque titre que ce soit (joueurs, arbitres ou entraîneurs), **doit être en possession d'une licence OMNISPORT FSGT à jour (signée, plastifiée avec photographie)** et validé par le Comité.

Pour que son club puisse lui établir sa licence auprès de la FSGT, le joueur devra OBLIGATOIREMENT présenter à son responsable, un certificat d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition, avoir lu l'imprimé concernant les garanties de l'assurance proposée par la FSGT et signé l'attestation correspondante.

Un joueur ne peut être licencié que dans un seul club FSGT. Il ne pourra défendre les couleurs d'aucun autre club de Volley, quelle que soit la compétition.

### Article - 1.7.a Les mutations

Tout joueur a la possibilité de changer UNE SEULE FOIS DANS LA SAISON de club. Il devra pour ce faire, se procurer un document de MUTATION auprès du Comité Val de Marne, qui seul pourra valider celle-ci avec l'accord des deux clubs concernés.

### Article - 1.8 Présentation des licences

**Chaque équipe doit présenter ses licences** (ou à défaut une pièce d'identité) **AVANT** le match au capitaine de l'équipe adverse, afin qu'il puisse vérifier la concordance entre les joueurs PRESENTS sur le terrain avec ceux figurant sur la feuille de match. Toute personne non inscrite sur la feuille de match ne pourra pas prendre part à la rencontre.

Toutefois, tout joueur absent au début d'une rencontre pourra participer au match, après avoir présenté sa licence et s'être fait inscrire sur la feuille de match. Il ne pourra pénétrer sur le terrain qu'au DEBUT du set suivant.

Tout joueur (joueuse) ne pouvant pas justifier de son identité ne peut pas participer à la rencontre.

Faire évoluer dans son équipe un joueur non licencié ou licencié dans un autre club, ou pour une autre équipe, **entraînera la perte automatique du match** pour son équipe (0 point, 0 sets), contre (2 points, 3 sets) à l'équipe adverse.



Afin de bien distinguer dans quelle équipe évolue le licencié, le nom de son équipe devra être inscrit sur la licence **avant la plastification**.

Attention, pour les clubs à plusieurs équipes, le signe distinctif ("A", "B", "1" ou "2") devra apparaître. De même, pour les joueurs évoluant dans le championnat 6x6 et 4x4, le nom des 2 équipes devra y figurer.

Nous vous demandons de mentionner l'équipe, suivant l'exemple ci-contre.

### Article - 1.9 Les bordereaux de composition d'équipes

Les clubs devront faire parvenir à leur responsable de Poule, **avant le début des compétitions**, la liste de composition de leur équipe sur laquelle figureront :

- **Le nom de l'équipe** en toute lettre, avec son signe distinctif ("A", "B", "1" ou "2")
- Le *Nom, Prénom, N° de licence* pour chaque joueur de l'équipe.

Aucune limitation en nombre, à condition que tous les joueurs présents sur la feuille de match soient dûment licenciés et inscrits sur les listes de composition d'équipes.

Un joueur évoluant dans un autre Championnat que celui du Val de Marne et qui souhaiterait participer avec son club dans le Championnat 94 devra obligatoirement figurer sur la liste de composition de l'équipe choisie **et préciser dans quel Comité il évolue habituellement**

Le non-respect de cette clause entraînera **la perte du match** où un tel joueur a pris part (0 point, 0 sets) pour l'équipe contrevenante, contre 2 points, 3 sets à l'équipe adverse.

### Article - 1.10 Les renforts de joueurs

Pour les clubs ayant plusieurs équipes évoluant dans **le même championnat** (c.f. l'article 1.3), **aucun "renfort" n'est possible**.

Le non-respect de cette clause entraînera **la perte du match** où un tel joueur a pris part (0 point, 0 sets) pour l'équipe contrevenante.

Le fait qu'un (ou des joueurs) d'une équipe 6x6 joue(nt) également dans l'équipe 4x4 (d'un même club), n'est pas considéré comme un renfort (ce n'est pas le même championnat). L'inverse étant également admis ⇒ 4x4 vers 6x6. Il est bien évident que ces joueurs doivent figurer sur les bordereaux des deux équipes.

**Un joueur n'a pas le droit de jouer dans deux matches, le même jour.**

### Article - 1.11 Les Assemblées Générales

**Chaque équipe** participant au Championnat doit être représentée à chacune des **trois Assemblées** de la saison. Toute absence sera sanctionnée par **deux points de pénalité** (par assemblée) au classement final.

Par ailleurs, les récompenses du Championnat ne sont remises qu'aux équipes vainqueurs **présentes** lors de l'Assemblée de fin de saison (Soirée de remise des récompenses). Celles de la Coupe Ginette sont remises à l'issue des Finales.

### **Article - 1.12 Les feuilles de matchs**

L'envoi de la feuille de match **incombe à l'équipe RECEVANTE**, quel que soit le score final de la rencontre. **Elle doit être expédiée le LENDEMAIN de la rencontre**, ou au plus tard le LUNDI de la semaine suivant celle de la rencontre (dernier délai), au responsable de la Poule, le "cachet de la poste faisant foi".

En cas de non-respect de cette clause, l'équipe fautive aura match perdu 3 sets à 0 (0/25 – 0/25 – 0/25).

Dans le cas d'un envoi par fax ou par mail (**dans les mêmes délais**), l'original devra être fourni au responsable lors de l'Assemblée Générale la plus proche.

**EN CAS DE MATCH NON JOUE, LE GESTIONNAIRE DE LA POULE DOIT ETRE AVERTI PAR LES DEUX EQUIPES DÈS LE LENDEMAIN DU JOUR PREVU POUR LA RENCONTRE.**

### **Article - 1.13 Le Nombre de joueurs sur le terrain**

Chaque équipe doit présenter **AU MOINS 5 joueurs** (championnat 6x6), et **3 joueurs** (championnat 4x4) sur le terrain. Dans le cas où le nombre de joueur n'est pas suffisant et si aucune entente de report n'a pu être trouvée entre les deux capitaines, **le match sera perdu par l'équipe incomplète** (3/0 et 25/0 - 25/0 - 25/0).

Un accord différent peut intervenir entre les deux équipes avant le début de la rencontre. Aucune réclamation ne sera admise après le match si cela n'a pas été effectif en début de rencontre.

**Lors des rencontres de coupe Ginette, les équipes doivent évoluer dans la même configuration que celle de leur Poule (4x4 ou 6x6) sauf accord entre les capitaines, avant le début de la rencontre.**

### **Article - 1.14 Horaire des salles**

**Vu les impératifs horaires de disponibilité de certaines salles, les matches doivent impérativement commencer VINGT minutes après l'heure de début d'obtention de la salle (Horaire figurant sur le document d'inscription de l'équipe et repris dans le memento).**

Passé ce délai, le premier set sera perdu par l'équipe incomplète. Il en sera de même pour le second set au bout de 10 minutes supplémentaires. Perte du match après 20 minutes de retard (soit 40 min après l'heure d'obtention de la salle).

L'horaire de début de match devra **OBLIGATOIREMENT** figurer sur la feuille de match. **Aucune réclamation ne sera admise après le match** si cet horaire n'y figure pas.

Cet article sera complété par l'article 2.1 (pour le championnat) et l'article 3.4 (pour la Coupe Ginette).

### **Article - 1.15 Confirmation de déplacement**

**L'équipe VISITEUSE doit IMPERATIVEMENT prendre contact avec son adversaire la semaine précédant celle de la rencontre** pour confirmation de la date, du lieu et de l'heure de la rencontre.

L'équipe RECEVANTE avertira son adversaire si une modification intervient dans les renseignements figurant au memento de début de saison. (Horaire, lieu, durée, etc.)

### **Article - 1.16 Les réclamations**

Toute réclamation ou tout incident intervenant au cours d'une rencontre doit être mentionné (sur la feuille de match), dans la case "observations" prévue à cet effet et **signée par les capitaines et l'arbitre**.

**Chaque équipe adressera un courrier circonstancié de l'évènement à la Commission départementale**, faute de quoi, aucune autre réclamation, après l'envoi de la feuille de match ne sera admise, ni recevable.

Les incidents survenant lors d'une rencontre ne peuvent être discutés que par les Capitaines à l'exclusion de tout autre joueur.

### **Article - 1.17 Les règles de jeux**

Les nouvelles règles de jeu sont :

- Service "let" accepté.
- Un seul lancer au Service.
- 2 temps morts "techniques" aux 8<sup>ème</sup> & 16<sup>ème</sup> points sauf au tie-break.
- Sets de 25 points en marque continue avec 2 points d'écart.
- Tie-break en 15 points avec 2 points d'écart.
- **Application de la règle Libéro pour la poule Or.** En poule Argent une équipe peut jouer avec un libéro, si les arbitres se sentent apte à l'arbitrer. Ne s'applique pas sur la coupe Ginette, sauf pour les rencontres entre les équipes de poules Or.

**⚠ Les nouvelles règles de la FIVB (2009-2012) sont mises en place dans nos différentes compétitions. Etant entendu que les équipes peuvent se mettre d'accord avant la rencontre pour ne pas utiliser de Libéro et/ou de sanctionner les fautes de fil**

**Rappel :** Maintien des deux temps morts possibles par équipe et par set.

## Article - 1.18 Saisie Internet (Nouveauté 2013-2014)

Saisie obligatoire des résultats sur Internet par l'équipe RECEVANTE, quel que soit le résultat de la rencontre. Elle doit être exécutée **le lendemain de la rencontre**, ou au plus tard, le LUNDI de la semaine suivant celle de la rencontre. Passé ce délai, un mail de *rappel pourra être envoyé* au correspondant de l'équipe en défaut. **Sans mise à jour le lundi suivant (c'est-à-dire une semaine après le week-end qui suit la rencontre), une pénalité de 1 point sera appliquée** (que le rappel ait été effectué ou non), si la feuille de match a été envoyée. Sinon, match perdu 0/3 – 0/25

En cas de match reporté, l'équipe recevante devra impérativement indiquer la date prévue pour jouer la rencontre, dans les mêmes délais que la saisie du résultat, sous peine d'une pénalité d'1 point. La saisie des scores sur Internet ne remet pas en cause l'expédition de la feuille de match au responsable de la Poule dans les délais prévus au Règlement (le lendemain de la rencontre et au plus tard le lundi qui suit le déroulement de la rencontre – Art. 1.12)

## 2<sup>ème</sup> Partie - CADRE REGLEMENTAIRE AUX CHAMPIONNATS 6x6 et 4x4

### Article - 2.1 Impératif horaires

Pour les équipes qui ont des impératifs horaires sur leurs installations, les deux capitaines doivent se mettre d'accord **avant le début de la rencontre**, sur la marche à suivre **dans le cas où le match ne pourrait aller à son terme**.

Trois possibilités vous sont offertes :

1. Rejouer le match à une autre date.
2. Finir le match à une autre date (en recommençant ou continuant le set en cours).
3. Rester sur le score à la fin du créneau horaire.

**Pour les deux premiers cas (match à rejouer ou à continuer)** une date est à déterminer, avant la fin de la phase concernée, par les deux capitaines qui devront prévenir leur responsable de poule le lendemain de la rencontre, des modalités prises.

**L'équipe recevante devra quand même envoyer** la feuille de match "provisoire" dans les mêmes conditions énoncées dans l'article 1.12, et une nouvelle feuille viendra remplacer ou compléter la première à l'issue de la nouvelle rencontre.

**Si les capitaines ont choisi le 3<sup>ème</sup> cas** (en rester sur le score), le gain du match sera comptabilisé comme suit : Le dernier set engagé (interrompu) **sera comptabilisé**, et donné gagnant à l'équipe qui aura marqué le plus de points. Ensuite :

- A inégalité de sets (2-0, 2-1), le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura le plus de sets.
- A égalité de sets (1-1 ou 2-2), il sera procédé au décompte des points marqués lors de chaque set pour départager les deux équipes. La victoire allant à l'équipe qui aura marquée le plus de points sur la totalité des sets.

### Article - 2.2 La mixité (Modification 2013-2014)

Une équipe mixte opposée à **une équipe masculine** (non mixte), débutera chaque set avec un **BONUS de 2 points pour la première fille, plus 1 point pour chaque fille supplémentaire**

*Pour le tie-break*, l'équipe mixte débutera avec **1 point de bonus par fille**.

**Dans le cas d'une rencontre entre deux équipes mixtes, c'est l'équipe mixte avec le plus grand nombre de fille sur le terrain qui débutera chaque set avec un BONUS de 1 point pour chaque fille supplémentaire (idem pour le tie-break).**

Pour favoriser le fair-play, chaque fille débutant un set, ne pourra être remplacée que par une autre fille (sauf en cas de blessure).

### Article - 2.3 Report de match (Modification 2013-2014)

Tout report de match est à éviter. Il sera tout de même possible d'obtenir le bénéfice **de 2 reports par phase, avec un MAXIMUM de 3 reports par saison**, à condition que le responsable de la Poule soit informé du report et de la date prévue pour jouer la rencontre. **Tout match reporté doit se jouer sur la première semaine de report prévu au calendrier** après la date initialement prévue pour le match, sauf accord particulier entre les deux équipes **SIGNALE AU RESPONSABLE DE LA POULE**, à condition qu'une date ferme soit fixée immédiatement. Tout autre report sera considéré comme forfait pour l'équipe demandeuse. Aucun match ne peut être reporté sur la phase suivante.

Les deux responsables d'équipes doivent impérativement adresser un message au gestionnaire de la poule, **en précisant l'équipe qui demande ce report, avec le motif. Cette date devra obligatoirement être FERME** (tout autre report sera considéré comme forfait pour l'équipe demandeuse pour le même match).

### **Lorsque le 1<sup>er</sup> report est refusé, 3 cas peuvent se présenter**

- Le match est joué normalement à la date initialement programmée
- L'équipe ayant demandé le report ne joue pas le match : Elle perd par 3 sets 0 sur le score de 25 à 0, sans pénalité
- L'équipe ayant refusé le report ne joue pas le match, **elle perd par forfait**

Le match sera **perdu pour les 2 équipes** dans les cas suivant :

- En cas de match non joué à la date prévue.
- Feuille non parvenue dans les délais.
- Demande de report non formulée par les 2 équipes auprès du gestionnaire de Poule.

### **Article - 2.4 Équipes non présente**

Toute équipe absente lors d'une rencontre prévue et n'ayant averti ni son adversaire ni son responsable de poule sera déclarée FORFAIT pour ce match **par la Commission départementale** (0 point, 0 set).

Le gain du match ira à l'équipe présente qui devra néanmoins envoyer, au gestionnaire de la poule, la feuille de match dûment remplie avec indication des joueurs présents de son équipe et la mention "*équipe adverse non présente*".

**Un seul forfait sera admis par phase. Tout autre forfait entraînera le Forfait Général pour la saison.**

### **Article - 2.5 Les classements**

En cas d'égalité parfaite, après différence de set, la différence se fera au regard de la rencontre particulière (et non au ratio).

## **3<sup>ème</sup> Partie - CADRE REGLEMENTAIRE A LA COUPE GINETTE**

### **Article - 3.1 Report de match**

**Aucun report de match n'est possible lors de la coupe.**

L'équipe ne venant pas à la date de la rencontre, sera déclarée FORFAIT pour ce match **par la Commission départementale**.

Des conditions particulières pourront être mises en place, **avec l'autorisation** de la Commission Départementale ou du responsable de la Coupe si celui a été nommé.

### **Article - 3.2 Configuration des équipes**

Lors des rencontres de coupe Ginette, les équipes doivent évoluer dans la même configuration que celle de leur championnat (4x4 ou 6x6).

**Lors d'une rencontre d'une équipes 6x6 contre une équipe 4x4**, un accord peut intervenir entre les deux capitaines, pour que l'équipe 4x4 puisse évoluer avec 6 joueurs (si celle-ci le désire). Ceci devra être consigné sur la feuille de match, **avant le début de la rencontre**. Aucune réclamation ne sera admise après le match.

### **Article - 3.3 La mixité Modification 2013-2014)**

**Lors de matchs de catégories différentes**, un BONUS sera appliqué à chaque début de set (+2 points et +1 point lors du tie-break) aux équipes **Mixtes ou Féminines qui rencontreront une équipe MASCULINE**.

L'équipe débutera chaque set avec un **BONUS de 2 points** pour la première fille et **1 point de plus** pour chaque fille supplémentaire

Pour le tie-break, l'équipe mixte débutera avec **1 point de bonus par fille** présente sur le terrain

Dans le cas d'une rencontre entre deux équipes mixtes, l'équipe avec le plus grand nombre de filles débutera chaque set avec un BONUS de 1 point par fille supplémentaire (idem pour le tie-break)

Lors d'une rencontre entre une équipe 6x6 et une équipe 4x4, le calcul de la bonification s'appliquera **uniquement sur 4 joueurs**.

Pour favoriser le fair-play, chaque fille débutant un set ne pourra être remplacé que par une autre fille (sauf en cas de blessure).

### **Article - 3.4 Impératifs horaires**

**Si le match est interrompu avant le terme**, le gain du match sera comptabilisé comme suit :

Le dernier set engagé (interrompu) **sera comptabilisé**, et donné gagnant à l'équipe qui aura marqué le plus de points. Ensuite :

- A inégalité de sets (2-0, 2-1), le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura le plus de sets.
- A égalité de sets (1-1 ou 2-2), il sera procédé au décompte des points marqués lors de chaque set pour départager les deux équipes. La victoire ira à l'équipe ayant marqué le plus de points sur la totalité des sets.

### **Article - 3.5 Equipes non présentes**

Toute équipe absente lors d'une rencontre prévue et n'ayant averti ni son adversaire ni le responsable de la Coupe, sera déclarée **FORFAIT** pour ce match **par la Commission Départementale, et sera éliminée de la compétition**. Le gain du match ira à l'équipe présente qui devra néanmoins envoyer, au gestionnaire de la coupe, la feuille de match dûment remplie avec indication des joueurs présents et la mention "*équipe adverse non présente*".

## **4<sup>ème</sup> Partie - APPLICATION DE REGLE DU LIBERO**

### **Article - 4.1 application de la règle**

Le jeu avec un LIBERO, est **mis en place en poule OR** et peut se jouer en Poule Argent avec accord des arbitres. La règle du LIBERO ne peut être appliquée qu'avec un effectif minimum de 7 joueurs présents lors de la rencontre.

### **Article - 4.2 Désignation du LIBERO**

Le joueur LIBERO doit porter une tenue qui doit contraster nettement avec celles du reste de l'équipe (couleur / maillot / dessin)

Un LIBERO différent peut être déterminé set par set.

### **Article - 4.3 Actions permises au LIBERO**

#### **Les actions de jeu**

- Le LIBERO peut remplacer n'importe quel joueur de la ligne arrière.
- Le LIBERO ne peut jouer que comme joueur arrière et n'est pas autorisé à effectuer une frappe d'attaque (balle située au dessus du filet) où que ce soit (terrain de jeux : zone avant et zone arrière et zone libre)
- Il n'a pas le droit de servir, de contrer ou de faire une tentative de contre.
- Un ballon provenant d'une passe de touche haute, effectuée par LIBERO dans la zone avant (zone des 3 mètres), ne peut être attaqué au dessus du filet.
- Si le LIBERO effectue la même action derrière sa zone avant (en dehors de la zone des 3 mètres), le ballon peut être attaqué librement.

### **Changement de joueur LIBERO**

- Le changement de LIBERO n'est pas comptabilisé comme un remplacement régulier.
- Leur nombre n'est pas limité, mais il doit y avoir au moins un échange de jeu entre la sortie d'un LIBERO et le retour d'un nouveau sur le terrain.
- Le LIBERO ne peut être changé que par le joueur qu'il à lui-même remplacé sur le terrain.
- Les changements doivent avoir lieu entre deux échanges et avant le coup de sifflet pour le service. Le LIBERO et le joueur changé ne peuvent entrer ou sortir du terrain que par une ligne de côté.

### **Désignation d'un nouveau LIBERO**

- En cas de blessure du LIBERO, l'équipe doit finir le set commencé sans LIBERO (sauf retour possible du LIBERO blessé).
- En cas de blessure d'un autre joueur que le LIBERO et sans possibilité de le remplacer, la règle du LIBERO s'annule.
- 

### **Article - 4.4 Spécificités liées à notre Championnat**

- Un LIBERO différent peut être déterminé set par set.
- **En coupe Ginette** en cas de rencontre entre une équipe de poule OR évoluant avec un LIBERO et une équipe d'une autre poule, l'application du LIBERO ne peut se faire seulement si l'arbitre se sent apte à l'arbitrer.
- Pour toutes les rencontres du championnat poule OR la possibilité d'évoluer avec un LIBERO est laissée libre à chaque équipe.
- **Si le LIBERO est l'unique fille** de l'équipe, celle-ci n'est pas considérée comme Mixte.
- L'unique fille de l'équipe, ne peut être remplacée par le LIBERO, sauf si c'est un LIBERO Féminin.